

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 13 avril 2021 à 18H

Date de la convocation : 08/04/2021 - Date d'affichage : 08/04/2021

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Christian SORTON, Marcel FAILLIOT, Stéphane SALSI, Maxime OLIVIER, Christophe COUVREUR, Corinne ZAETTA, Fabien LOBJOIT, Jean-Claude SILLET.

Pouvoir : Christophe COUVREUR donne pouvoir à Jean-Claude SILLET

Secrétaire de séance : Maxime OLIVIER

ORDRE DU JOUR :

- Vote des taxes
- Vote des subventions
- Présentation et vote des budgets primitifs 2021 (budgets principal et annexe)
- Charte de laïcité du Grand Reims
- Procédure d'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation des chemins et du bassin B concernant l'hydraulique du vignoble de Branscourt
- Questions diverses

1) Vote des taxes

Le vote des taxes est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2) Vote des subventions

Une présentation des différentes subventions est réalisée par Monsieur le Maire.

Le vote des subventions est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3) Présentation et vote des budgets primitifs 2021 (budgets principal et annexe)

Une présentation du budget primitif 2021 est réalisée par Monsieur le Maire.

Total des dépenses de fonctionnement : 252897.00€

Le budget intitulé « Fournitures de voirie » a été augmenté et statué à 8000.00€ pour le fleurissement du village.

Total des recettes de fonctionnement : 252897.00€

Il est souligné une augmentation des recettes des taxes foncières et d'habitation au vu des constructions dans le village.

Total des dépenses d'investissement : 323707.00€

Total des recettes d'investissement : 323707.00€

Résultat exercice 2020 :

Excédent de fonctionnement de 5731.06€

Déficit d'investissement de 171923.32€

Résultat clôture exercice 2020 :

Excédent de fonctionnement de 170583.36€

Déficit d'investissement de 143531.61€

Excédent de clôture 27051.75€

Une présentation du budget primitif 2021 concernant l'hydraulique du vignoble est également réalisée.

Résultat exercice :

Excédent de fonctionnement de 18431.87€

Excédent d'investissement de 93075.26 €

Résultat clôture :

Excédent de fonctionnement de 18431.87€

Excédent d'investissement de 64199.48 €

Excédent de clôture 82631.35€

Le vote des budgets est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Nota : sur proposition de conseillers, les documents et tableaux de travail présentés seront datés pour un meilleur suivi.

4) Charte de laïcité du Grand Reims

La charte de laïcité du Grand Reims a été transmise au Conseil Municipal avec une note explicative de synthèse.

Une présentation de la charte est réalisée par Monsieur le Maire.

La charte est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5) Procédure d'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation des chemins et du bassin B concernant l'hydraulique du vignoble de Branscourt

Des parcelles sont en cours d'acquisition par la commune avec les familles BENJAMIN et RONSEaux.

La procédure avec la famille COUVREUR est en attente du fait des problèmes de santé de la signataire.

La procédure avec la famille POIRET est bloquée du fait du refus de vente des parcelles concernées.

Après des échanges verbaux non concluants concernant la vente, un courrier a été transmis de la Mairie à la famille POIRET le 7/04.

Dans ce courrier, une proposition écrite de l'achat des parcelles a été réalisée.

Il n'y a pas eu de réponse à ce courrier.

Une procédure d'expropriation va être réalisée pour l'acquisition des parcelles nécessaires au projet.

Les membres du conseil pensent qu'il est judicieux d'inscrire également la parcelle appartenant à la famille Couvreur compte tenu de l'incapacité de Mme Couvreur à pouvoir autoriser la vente.

La procédure se déroule en 2 phases :

1. une phase administrative partiellement réalisée par l'arrêté de DUP de 2018 et qui doit se finir par un arrêté de cessibilité à demander au préfet
2. une phase judiciaire où le juge de l'expropriation doit prononcer l'expropriation des parcelles déclarées cessibles par le préfet dans la phase précédente, et ordonner le transfert de propriétés.

Nota : la phase judiciaire n'engendre pas de coût supplémentaire pour la commune.

6) Questions diverses

-Ancien tracteur de la Commune

Après la mise en vente du tracteur il y a quelques semaines, plusieurs potentiels acquéreurs se sont présentés auprès de Christian SORTON.

Un habitant de Montigny sur Vesle a été le plus offrant à 1600€.

-Tableau vert de la voirie

Le Grand Reims gère ce tableau et les actions à mener.

-Rétrocession Impasse de la Jacquessonne

L'Impasse de la Jacquessonne étant toujours privée en co-propriété, n'est pas inscrite au tableau des voiries communales et n'est donc pas entretenue par la collectivité

Jean-Claude SILLET est entré en contact avec les habitants concernés pour qu'ils fassent une demande rétrocession.

-Révision allégée du PLU

La commission Urbanisme de la commune et le Bureau d'Etudes sont en cours de rédaction de la révision du PLU.

-Achat miroir routier

L'agent technique communal a fait part de la dangerosité de circulation quand il sort du chemin de l'Eglise sur la rue du Haut de la Ville avec le tracteur par manque de visibilité.

Un miroir routier va être acheté et mis en place en face du chemin pour avoir une meilleure visibilité des usagers arrivant de la rue du Haut de la Ville.

-Chauffe-eau cuisine salle communale

Le chauffe-eau de la cuisine de la salle communale est tombé en panne.
Celui-ci va être remplacé.

-Abri bus face à la Mairie

Un nouveau devis a été demandé par Maxime OLIVIER auprès de la société SAF à Muizon.

Le devis a été retenu par le Conseil Municipal pour une rénovation de celui-ci.

Une dépose de l'abri bus sera réalisée pour le remplacement de l'entourage et de la toiture et un sablage et thermolaquage de l'ensemble.

La repose sera faite en coordination avec la société STPE en charge des travaux de voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.